



AGENCE
FARAGOU

LE PARC DU CAP



PROPRIÉTÉ DU CAP D'ANTIBES

Maître d'ouvrage : Client privé
Equipe : Cabinet Foussat, Architecte, Agence Faragou, Concepteur paysagiste/
Landscape architect, Studio Guilhem & Guilhem, Décorateur
Mission : Conception et maîtrise d'oeuvre complète des aménagements
extérieurs
Surface des aménagements extérieurs : 17 700m²
Coût : 2 millions d'euros



La propriété offre un contraste entre l'architecture très dessinée de la villa et le parc qui n'offre plus de direction ni de perspective. Aucune ouverture sur la mer depuis le jardin ne dirige le regard en dehors de ses limites. La propriété se referme dans une plénitude intérieure propre aux ambiances intimistes des grands parcs méditerranéens de la Belle Epoque et forme le dessin de l'un d'eux, comme celui de la Villa Thuret à quelques pas de la propriété.

La propriété se caractérise par la présence d'arbres séculaires remarquables à mettre en valeur et qui offre au lieu sa noblesse.

Le jardin doit former avec la demeure un ensemble parfaitement cohérent avec la cour d'honneur, le bassin d'eau en perspective, les cours ombragées et les jardins réguliers. Tel que l'atteste la description de l'architecte Barry Dierks au début du 20^e siècle pour construire la demeure du prince Aga Khan.

Cette propriété fait partie intégrante du patrimoine paysager et architectural du Cap d'Antibes.

L'aménagement proposé repose sur les **objectifs d'architecture et de paysage** suivants :

- L'entrée du domaine : Créer une porte d'accès dans l'angle du domaine, face à l'allée qui mène à la maison.

Cette voie dessert une avant-cour, porte d'entrée du jardin, et permet l'accès au parking souterrain et un parking extérieur de 4 places dissimulé dans une oliveraie.

- La villa : Recentrer la propriété permet de mettre en relation l'architecture et son parc pour lui redonner une nouvelle dynamique.

- L'allée de ceinture : Créer une allée périphérique permet de desservir l'ensemble des espaces du parc à travers les différentes ambiances paysagères, permettant l'entretien de la propriété.

Les aménagements paysagers et les jardins :

Lorsque nous franchissons le portail, la cour d'entrée du jardin annonce la grande terrasse de la villa, l'espace s'ouvre sur la grande pelouse et la colonnade végétale qui joue un effet de filtre avec les cyprès et cèdres centenaires existants et les nouveaux pins, araucarias et arbres de parc, espacés les uns des autres afin qu'ils ne se fassent pas trop d'ombre. Le jardin est tel un tableau.

Il commence au pied des façades de la maison avec un jardin de topiaires qui annonce le savant mélange entre les jardins formels et les jardins souples et naturels.

Un bassin ovale et son jet s'ouvrent dans cette perspective où l'ombre diffuse de bosquets méditerranéens australs, en arrière-plan, forme la limite sud-ouest de la propriété. Un jardin exotique planté de palmiers et de cycadacées forme le décor de la piscine et referme la propriété au sud, au point le plus bas.

Dans la perspective nord-sud, axée sur la plus grande longueur du terrain, se déploie une succession de scènes végétales et de couleurs, comme une invitation à une promenade des sens. Depuis le jardin exotique, nous traversons l'orangerie, puis la grande allée de chênes verts taillés jusqu'au cœur d'une chênaie à chênes verts et quelques caroubiers qui abrite un jardin planté de pistachiers, arbousiers, filaires à larges feuilles sous des tapis d'herbes aromatiques (romarin, thym...) de fleurs (cistes) et de graminées.

Enfin, un potager s'allonge dans l'arrière-cour de la maison sur la dalle du parking en sous-sol pour profiter de plantes aromatiques, fruitiers et légumes locaux de saison.

